

Motion adoptée au CA du 19 mai 2026 – université Savoie Mont Blanc

Le lundi 20 avril 2026, le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace, a dévoilé le plan « Choose France for Higher Education », faisant suite au dispositif « Bienvenue en France » instauré en 2019.

L'Université Savoie Mont Blanc s'inquiète de ce projet de décret sur les droits d'inscription différenciés. Ce texte prévoit un encadrement renforcé des exonérations accordées aux étudiants internationaux hors Union européenne, tandis que les frais d'inscription pourraient atteindre 2 895 € en licence et 3 941 € en master.

Le plan « Bienvenue en France » de 2019 ouvrait déjà la possibilité aux universités d'instaurer ces frais différenciés. Notre université avait alors fait le choix de ne pas y recourir refusant de renoncer à la vision d'une université émancipatrice ouverte sur le monde en faisant reposer sur les étudiantes et étudiants étrangers le poids d'un désengagement de l'État – et ce, malgré les difficultés financières structurelles qu'elle traverse.

Cette nouvelle mesure remet en cause le principe d'accessibilité de l'enseignement supérieur public français et ne saurait constituer une réponse durable à la crise budgétaire que connaissent de nombreuses universités, confrontées à un sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'USMB tient à rappeler que la France s'est historiquement construite autour d'une tradition d'ouverture et d'accueil à l'égard des étudiants internationaux. Cette politique constitue un élément essentiel de son identité académique et de son rayonnement intellectuel. Elle s'inscrit pleinement dans les missions de service public de l'enseignement supérieur, qui visent à garantir un accès large au savoir, indépendamment de l'origine géographique des étudiants.

Les étudiants internationaux hors Union européenne contribuent de manière significative à la richesse économique, sociale et culturelle des territoires. Au-delà de leur apport direct à la vie locale, logement, consommation, dynamisme des campus, ils participent à la vitalité des échanges académiques, à la diversité des points de vue et à l'enrichissement des formations. Cette diversité constitue **un levier essentiel pour la qualité de l'enseignement et de la recherche.**

Par ailleurs, l'accueil des étudiants internationaux **participe directement au rayonnement international de la France** ainsi qu'à la **consolidation des liens avec des partenaires étrangers**, qu'ils soient institutionnels, scientifiques ou économiques.

Au nom du droit à l'éducation pour toutes et tous, et pour l'avenir de l'Université Savoie Mont Blanc, les membres du conseil d'administration de l'USMB réunis ce jour s'inquiètent du plan « Choose France for Higher Education » tel qu'il est présenté, de tout durcissement des règles d'exonération des frais d'inscription et de toute mesure visant à généraliser des frais d'inscription différenciés à l'encontre des étudiantes et étudiants internationaux non européens.

L'USMB alerte également sur l'absence de réponse structurelle apportée aux difficultés budgétaires des universités françaises et appelle à une politique ambitieuse en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'attractivité internationale de la France.